

Examens externes sous haute surveillance

● Suite aux fuites des examens externes il y a un an, la Communauté française a mis en place une politique de distribution beaucoup plus sécurisée des questionnaires.

● L'objectif est d'éviter toute annulation d'épreuves.

● Sur le terrain, les directeurs jugent les mesures trop contraignantes.

Le parcours très sécurisé des questions du CEB

Reportage Louise Vanderkelen

Mercredi vers 12h15, les parents impatients attendent leur progéniture au pied des marches de l'école Notre-Dame Immaculée, à Evere. Lorsque vient la fin des cours, le travail du directeur de l'établissement, Eric Lefèbre, n'est pas terminé. Sur son bureau, différents documents relatifs aux épreuves du certificat d'études de base (CEB) sont disposés. Jeudi, les 48 élèves de 6^e primaire passeront l'épreuve "lire et écrire" suivie de celle des "solides et figures".

"Je ne suis pas un coursier"

Eric Lefèbre est directeur depuis quinze ans mais cette année, le déroulement des épreuves se fera différemment. Suite aux fuites survenues l'année dernière (*lire ci-contre*), des mesures de sécurité drastiques ont été prises par la Fédération Wallonie-Bruxelles pour éviter un scénario similaire. Mercredi, les directeurs de chaque établissement ont été chargés d'aller chercher par leurs propres moyens, dans un des points de diffusion, les livrets des tests du CEB de jeudi et vendredi, remis dans des enveloppes scellées qu'ils ne pourront ouvrir

que le jour de l'épreuve à 7 heures du matin. Pas une minute avant. Vendredi, ils devront revenir au point de distribution pour emporter avec eux les copies des tests de lundi et mardi. Pour s'assurer que les règles en vigueur sont bien respectées, des inspecteurs seront chargés de passer dans les établissements.

Ces mesures de sécurité draconiennes, Eric Lefèbre les considère comme un signe marquant du manque de confiance accordé aux directeurs par la Communauté française. *"Appliquer ces mesures, c'est comme si l'on nous soupçonnait de triche et de fuites."* Malgré son large sourire, le directeur avoue être débordé. *"C'est une période très stressante. Plusieurs directeurs sont à la limite du burn-out. Personnellement, j'ai 470 élèves à gérer, ce qui représente 45 membres du personnel et 300 familles. Etre directeur, c'est être un chef d'entreprise. Notre rôle n'est pas d'aller chercher les épreuves du CEB."*

Une palette d'épreuves renversée en rue

Le regard vissé à la fenêtre, le chef d'établissement attend un taxi qui l'amènera à l'Institut technique Cardinal Mercier de Schaerbeek, où sont stockés les livrets de l'épreuve. *"Les trajets nous sont remboursés, explique-t-il. Mais*

vendredi, les pouvoirs organisateurs de la zone Evere-Schaerbeek iront les chercher à notre place. Je ne suis pas un coursier."

Vers 14h, les directeurs de la zone Evere et une partie de ceux de Schaerbeek se sont réunis dans le hall de l'Institut technique. Certains avaient prévu des sacs de courses, d'autres les grands sacs bleus d'une marque d'ameublement suédoise et quelques directrices, prévoyantes, avaient opté pour une valise. *"C'est beaucoup plus pratique pour transporter autant de documents !"*, rigole l'une d'elles. En attendant la réunion d'une heure qui précédera la remise des scellés, les responsables d'établissement se taquinent. *"On voit bien que tu es directeur d'une école aisée, toi !"*, s'exclame l'un d'eux en montrant de la tête le sac d'une grande marque de pâtisserie pris par son confrère. *"Et tu as entendu la nouvelle ?"*, s'esclaffe un autre. *Une palette qui contenait les épreuves de CEB de la zone de Forest s'est étalée sur la rue lors du déchargement."*

L'ambiance est bon enfant et les rires résonnent dans le hall. Pourtant, Eric

"Un simple contrôle des scellés par les inspecteurs aurait été suffisant."

ERIC LEFEBVRE

Directeur de l'école Notre-Dame Immaculée à Evere.

Lefebvre nous l'assure, les mesures prises sont trop importantes. "Et je parle au nom des directeurs de ma zone", appuie-t-il. "Un simple contrôle des scellés par les inspecteurs aurait été suffisant", propose-t-il. "Auparavant, j'allais chercher les épreuves une semaine ou deux à l'avance et je les conservais en sécurité dans mon bureau." Désormais, les livrets du CEB doivent être conservés dans "une pièce sécurisée" et être réceptionnés par le directeur ou par un délégué la veille de l'épreuve. "L'inspectrice avait très bien organisé la réunion. Les consignes données étaient claires et la réception des documents s'est bien passée. Les livrets sont d'ailleurs parfaitement scellés. Impossible

d'ouvrir l'emballage sans que cela ne se remarque !", raconte le directeur, "La Libre" n'ayant pu y assister.

Dans le cas d'une éventuelle fuite, le test ciblé est automatiquement annulé. Un plan de secours a toutefois été prévu. Les directeurs ont reçu un courrier contenant des codes qui leur permettent de télécharger rapidement une épreuve bis qu'ils devront imprimer.

Repères

Les évaluations externes

CEB. Le certificat d'études de base est une épreuve obligatoire pour tous les élèves de 6^e primaire ainsi que pour les enfants arrivés en première année du secondaire sans l'avoir obtenu. Les épreuves portent sur le français, les maths et l'éveil. Les élèves doivent obtenir la note de 50 % dans chacune des matières. Le CEB est organisé dès ce jeudi et jusqu'à mardi.

CE1D. Le certificat d'études du

premier degré clôture la deuxième année du secondaire. Il est obligatoire également. Les matières testées sont le français, les maths, les sciences et les langues modernes. L'élève doit obtenir au moins 50 % dans chacune des matières. Le CE1D commence ce jeudi.

CESS. Le certificat d'enseignement secondaire supérieur clôture l'année de rhéto et porte sur l'histoire (analyse de documents) et le français (synthèse de textes). L'élève doit obtenir 50 %. Ses résultats seront intégrés à sa moyenne pour la discipline concernée. Il a lieu ces jeudi et vendredi. **L. V.**

La saga des fuites qui évita aux élèves de passer plusieurs examens

Fallait-il que cela aussi lui tombe sur la tête? Déjà prise contre son gré dans les polémiques autour des "cours de rien", le mois de juin 2015 fut un mois cauchemardesque pour Joëlle Milquet (CDH), la ministre de l'Éducation d'alors.

Annulation des épreuves

Alors que les élèves du secondaire s'attaquaient aux ultimes révisions avant leurs examens, fuyaient sur les réseaux sociaux des photos des épreuves externes (voir ci-contre) qu'ils s'approprièrent à passer. Beaucoup sautèrent dessus, certains tentèrent même de monnayer leurs tuyaux pour quelques euros aux entrées des écoles, mais la toile dépassa bien vite tout le monde par la bande, propageant à tous vents les questions des examens de sciences et de langues modernes du CE1D et de l'épreuve d'histoire du CESS.

La situation était inédite, et dans l'urgence d'un chaud mois de juin, Joëlle Milquet décida d'annuler ces épreuves, parfois le matin même de leur tenue. Le drame, à l'époque, est qu'aucune épreuve "bis" n'était pré-

vue comme c'est le cas aujourd'hui (voir ci-contre). Les conseils de classes furent alors jugés souverains pour décider, ou non, de la réussite des élèves.

Au sortir de la cacophonie, la ministre mit rapidement en place des enquêtes, et une commission parlementaire spéciale, qui avait pour objectif de trouver des solutions afin d'éviter ce type de dysfonctionnement à l'avenir.

Négligences

L'enquête conclut que ce n'était pas l'administration qui était en faute, mais plutôt des membres du personnel d'une quinzaine d'établissements scolaires. Certains de ces membres se seraient montrés trop négligents (ils auraient par exemple laissé des colis ouverts dans les bureaux). D'autres auraient par contre violé le devoir de confidentialité, et ont été soumis depuis lors à des sanctions disciplinaires.

"Les fuites ne sont pas venues de l'administration en tant que telle, du moins

en ce qui concerne la période de rédaction, expliqua bien vite le ministre sur les ondes de RTL-TVI. Elles sont venues au moment où les caisses étaient distribuées."

Sécurité

C'est donc cette distribution, ses délais et son organisation pratique que la commission réimagina en priorité.

Elle invita des experts, issus de l'étranger parfois, pour comprendre comment la France et son célèbre bac, par exemple, évitait de tels déboires.

Les parlementaires jetèrent alors un regard effaré sur le système francophone belge qui n'avait jamais pris en compte les évolutions des nouvelles technologies.

Aujourd'hui, une épreuve de secours, des lieux sécurisés, un secret professionnel mieux surveillé et un agenda de distribution plus serré tentent de sécuriser l'ensemble de ces épreuves.

BdO

150 000

ÉLÈVES

Ils seront aussi nombreux à passer dès cette semaine les examens externes.